



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AVIS D'ENQUÊTE**

**portant ouverture d'une enquête parcellaire concernant le projet d'aménagement de la ZAC Sainte Anne à Portiragnes, au profit de la SAS GGL AMENAGEMENT**

En vue de l'aménagement de la ZAC Sainte Anne à Portiragnes, il sera procédé du lundi 17 octobre 2022 à 8h30 au jeudi 3 novembre 2022 à 17h30, soit pendant 18 jours consécutifs, à une enquête parcellaire.

Le commissaire enquêteur désigné pour conduire cette enquête est Madame Fabienne LALLEMENT, professeur des écoles, retraitée.

Le dossier et le registre d'enquête seront déposés du lundi 17 octobre 2022 à 8h30 au jeudi 3 novembre 2022 à 17h30 :

\* à la mairie de Portiragnes, siège de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Les personnes intéressées pourront déposer ou transmettre leurs observations durant l'enquête du lundi 17 octobre 2022 à 8h30 au jeudi 3 novembre 2022 à 17h30 :

\* sur le registre d'enquête parcellaire à la mairie de Portiragnes, siège de l'enquête, aux jours et horaires mentionnés ci-dessus.

\* les adresser par correspondance à Madame Fabienne LALLEMENT, commissaire enquêteur :

«ZAC Sainte Anne»  
Hôtel de Ville  
14 Boulevard Frédéric Mistral  
34420 Portiragnes

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le commissaire enquêteur recevra les observations des personnes intéressées à la mairie de Portiragnes aux dates et horaires suivants, :

- lundi 17 octobre 2022 de 09h00 à 12h00,
- mercredi 26 octobre 2022 de 09h00 à 12h00,
- jeudi 3 novembre 2022 de 14h00 à 17h00.

Le commissaire enquêteur remettra son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, à la Préfecture de l'Hérault, Direction des Relations avec les Collectivités Locales, Bureau de l'Environnement dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.